

# La charte **Expert EPI**

L'assurance qualité au cœur de notre action  
Tous les engagements de votre Expert

- 
- ▶ Contribuer à une étude de poste, à une étude de risques
  - ▶ Être formé et informé des dernières normes et réglementations
  - ▶ Vous garantir la meilleure disponibilité produit
  - ▶ Vous aider à vérifier vos équipements anti-chutes
  - ▶ Vous garantir la meilleure disponibilité produit
  - ▶ Être capable de vous apporter également des solutions de protection collective ou de signalisation
  - ▶ Être garant de la qualité des produits
  - ▶ Être partenaire des marques référentes
  - ▶ Apporter des solutions issues des dernières technologies
  - ▶ Avoir du stock disponible rapidement et qui répond à vos principaux besoins
  - ▶ Vous conseiller plusieurs alternatives de produits



**DES PROS  
ÉQUIPENT LES PROS**